

DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU  
DIPLOME D'UNIVERSITE « IMPLANTOLOGIE BASALE » PORTE PAR L'UFR ODONTOLOGIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 27 MAI 2025,

Vu le Code de l'Éducation ;  
Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création  
de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;  
Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;  
Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;  
Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;  
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de renouveler le Diplôme d'Université « Implantologie Basale » porté par l'UFR Odontologie, tel que présenté en  
annexe.

Membres en exercice : 44  
Votes : 27  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD

 

Le 2 juin 2025

## DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU

### Volet pédagogique

# DU Implantologie Basale (DUIB)

## - Renouvellement

UFR de rattachement : UFR Odontologie

Etablissements partenaires : /

Responsable du diplôme : Christophe DESCHAUMES

Validation à compter du : 27/05/2025

Validation accordée jusqu'à fin 2028-2029

Délibération CFVU N°2025-05-27\_05

## A - Présentation du projet

### I – Contexte général – Objectifs de la formation

La chirurgie implantaire nécessite souvent des aménagements osseux pour pouvoir poser les implants en fonction de la prothèse supra implantaire. Les atrophies osseuses importantes retrouvées chez les sujets ayant un édentement ancien ou ayant des comorbidités imposent des greffes de volume important. Ces greffes, outre le risque d'échec, imposent de multiples interventions, s'accompagnent de suites opératoires plus ou moins importantes et un délai de cicatrisation long. La qualité de l'os reconstruit est en outre médiocre avec un risque de labilité important. Aussi, depuis plus de 10 ans, se sont développées des techniques alternatives d'implantation dans l'os basal lorsque l'os alvéolaire est insuffisant. Or, il n'existe en France que 2 formations universitaires permettant de découvrir ces techniques implantaires très spécifiques. Ces formations sont théoriques et pratiques (travaux pratiques sur modèles et sujets anatomiques) mais seule notre formation est également basée sur un enseignement clinique.

La formation que nous proposons dans cette demande est destinée aux praticiens posant déjà des implants dentaires. Son objectif est donner les compétences théoriques et pratiques pour pouvoir poser des implants basaux (implants zygomatiques, implants maxillo-tubéro-ptéridiens, implants disques et implants plaques). Elle s'articulera autour d'enseignements théoriques dispensés par des praticiens confirmés dans ces techniques, d'enseignement pratiques sur simulateur et sur sujets anatomiques et de stage cliniques au sein du service d'odontologie.

Objectifs de compétences :

- maîtrise de l'anatomie chirurgicale appliquée à l'implantologie basale
- maîtrise de la gestion de l'implantologie des cas d'atrophies osseuses sans greffe
- maîtrise pratique de la pose des différents implants basaux (diskimplants, diskimplants à plaques, implants plaques préformées, implants tubéro-ptérygoïdiens, implants zygomatiques)
- maîtrise de la prothèse sur implant en mise en charge immédiate.

### II – Composante porteuse du projet

UFR Odontologie

### III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

Des travaux pratiques de dissection et de pose d'implants basaux seront organisés au sein du laboratoire d'anatomie de l'UFR de Médecine.

## IV – Partenaires de la formation

Participeront à l'enseignement théorique et/ou pratique de cette formation, des chirurgiens-dentistes experts en implantologie basale. Ces praticiens interviennent habituellement dans d'autres formations post-universitaires.

## V – Responsable du DU

Nom, Prénom : DESCHAUMES Christophe

Statut : MCU-PH

Coordonnées : UFR Odontologie - 2 rue de Braga - 63100 Clermont-Ferrand, christophe.deschaumes@uca.fr  
06 81 12 42 07

## VI – Composition du conseil de perfectionnement

### *Personnel de l'Université Clermont Auvergne*

- Dr Christophe DESCHAUMES (MCU-PH)
- Dr Julien DUROUX (PHC, chargé d'enseignement)

### *Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne*

- Dr LE BEVER (Brest)
- Dr Estelle DEMES (Nice)
- Dr Thomas DOUGNAC (Lyon)
- Dr Jeremy GLOMET (Orléans)
- Dr Fabienne JORDANA (Faculté de Nantes)
- Dr Damien JOSE (Phalsbourg)
- Dr Frédéric MARCON (Le Puy en Velay)
- Dr Harmik MINASSIAN (Villefranche sur Saône)
- Dr Gérard SCORTECCI (Nice)
- Dr Abdelmoughit TOUBI (Saint Etienne)
- Dr Jean Baptiste VERDINO (Hyères)
- Dr Jacques VERMEULEN (Flumet)
- Dr Sophie VEYRE (Faculté de Lyon)

### *Au moins un apprenant*

## VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2023-2024

Première année universitaire concernée par la demande : 2025-2026

Niveau de la formation : 3<sup>ème</sup> cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FC	Chirurgien-dentiste, chirurgien maxillo-facial ou stomatologiste ou chirurgien oral inscrits au conseil de l'ordre, pouvant exercer en France et posant des implants depuis plusieurs années	Compétence en Implantologie : pose minimum de 50 implants/an Compétences de base en chirurgie

Durée de la formation : 2 années universitaires, 136 heures

Calendrier de la formation : octobre année n à avril année n+2

- d'octobre année N à août année N+1 : 1<sup>ère</sup> année (4 sessions de formation)
- de septembre année N+1 à avril année N+2 : 2<sup>ème</sup> année (3 sessions de formation)

Lieu de la formation : UFR Odontologie et Médecine ; stages au Service d'Odontologie, CHRU Estaing – place Lucie et Raymond Aubrac – 63000 Clermont Ferrand

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : non

Ouverture en formation continue (FC) : oui

	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>nde</sup> années
Tarif plein	5 000 € / année d'études
Tarif réduit (Praticien du service d'Odontologie du CHU Clermont Fd) capacité : 1 personne	3 500 € / année d'études

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 12 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 14

Période d'inscription / de candidature : juin - juillet

Contact Scolarité : Sabrina MEHAY – Service Formation Continue

formation-continue.odontologie@uca.fr - 04 73 17 73 35

## **B – Description de la formation**

### **I – Organisation générale de la formation**

- 7 sessions de 3 jours comprenant à chaque session :
  - des enseignements théoriques à l'UFR d'odontologie
  - la pose d'implants sur modèles montés sur fantômes à l'UFR d'odontologie
  - la pose d'implants sur sujets anatomiques à l'UFR de Médecine
  - un stage clinique au service d'odontologie avec pose d'implants sur patients en tutorat (2 demi-journées / session de la session 2 à la session 6)

Les sessions ont lieu tous les 3 mois environ.

- Durant la dernière session, 2 jours seront dédiés à la soutenance des épreuves terminales

### **II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)**

Intitulé UE	Nombre d'heures				pratique clinique	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coeff de l'UE
	Total	CM	TD	TP		Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
<b>UE 1 : <i>Connaissances de base</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Anatomie maxillo-faciale et atrophies osseuses</li> <li>o Le plan de traitement global</li> <li>o La préparation du terrain : l'activation ostéogénique</li> <li>o Quels implants ? Les états de surfaces des implants : lisse ou rugueux</li> <li>o Considérations prothétiques : l'occlusion, la prothèse provisoire, la prothèse d'usage (matériaux, conception...)</li> </ul>	18	12	3	3	0						
<b>UE 2 : <i>L'implantologie basale à la mandibule</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les limites des greffes osseuses d'apposition</li> <li>o Les implants disques</li> <li>o Les implants plaque</li> </ul>	19	6	2	5	6						
<b>UE 3 : <i>L'implantologie basale au maxillaire (1)</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les limites des greffes osseuses d'apposition</li> <li>o Les implants disques</li> <li>o Les implants plaque</li> </ul>	21	6	1	8	6						
<b>UE 4 : <i>L'implantologie basale au maxillaire (2)</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les implants maxillo-tubéro-ptéridiens</li> </ul>	18	3	1	8	6						
<b>UE 5 : <i>L'implant zygomatique</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Considérations anatomiques</li> <li>o Techniques chirurgicales des implants zygomatiques</li> <li>o Considérations mécaniques et prothétiques</li> <li>o Gestion des complications</li> </ul>	21	8	1	6	6						
<b>UE 6 : <i>Gestion de cas complexes - prothèse basale</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Réflexion autour de cas complexes</li> <li>o La gestion des complications en chirurgie basale</li> <li>o La prothèse en implantologie basale</li> </ul>	21	8	2	0	11						
<b>UE 7 : <i>Session finale et Examen</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation des cas cliniques réalisés par les étudiants</li> <li>o Production et soutenance d'un mémoire</li> <li>o Continuum</li> <li>o Bilan et Retour d'expérience</li> </ul>	18	6	12	0	0	Production et présentation d'un mémoire	1	Présentation des cas cliniques	1	Fin de l'année N+2	
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>49</b>	<b>22</b>	<b>30</b>	<b>35</b>						

### III – Règles de délivrance du diplôme

La compensation est possible entre la note obtenue à la présentation des cas cliniques et la note obtenue à la production et présentation du mémoire. En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue (mêmes modalités que la session 1, épreuve avant la fin de l'année universitaire).

Validation du stage : validation sur l'assiduité et la participation aux activités cliniques.

La présence à l'intégralité des sessions est obligatoire.

### IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7
Maîtrise de l'anatomie chirurgicale appliquée à l'implantologie basale	X	X	X	X	X		X
Capacité à poser l'indication d'implantologie basale dans les cas d'atrophies osseuses sans greffe.		X	X	X	X		X
Techniques chirurgicales des implants basaux à la mandibule.		X					X
Techniques chirurgicales des implants basaux au maxillaire			X	X			X
Technique chirurgicale des implants zygomatiques					X		X
Maîtrise de la prothèse sur implant en mise en charge immédiate.	X					X	X
Gestion des complications.						X	X

### V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
DESCHAUMES Christophe	UCA	MCU-PH		1à7	Chirurgie orale – Implantologie basale	CM=15 TP= 27 TD=10
DUROUX Julien	UCA	PHC, MCU A		1à7	Parodontologie - Implantologie basale	CM=12 TP= 27 TD=10
MARCON Frédéric	Praticien libéral Le puy en Velay	Intervenant extérieur		1à7	Implantologie basale	CM=11 TP= 27 TD=10
TOUBI Abdelmoughit	Praticien libéral Saint-Etienne	Intervenant extérieur		1à7	Implantologie basale	CM=0 TP=27 TD=0
VEYRE Sophie	Université de Lyon	PH		1	Anatomie maxillo-faciale	CM=3 TP=3 TD=0

JORDANA Fabienne	Université de Nantes	MCU-PH		1	Biomatériaux implantaires	CM=2 TP=0 TD=0
DOUGNAC Thomas	Praticien libéral Lyon	Intervenant extérieur		2	Implantologie basale: mandibule	CM=6 TP= 27 TD=6
GLOMET Jeremy	Praticien libéral Orléans	Intervenant extérieur		3	Implantologie basale: plaques préformées	CM=2 TP= 0 TD=0
JOSE Damien	Praticien libéral Phalsbourg	Intervenant extérieur		3-4	Planification implantaire	CM=2 TP=0 TD=0
DEMES Estelle	Praticien libéral Nice	Intervenante extérieure		4	Implantologie ptéridoïdienne: anatomie , planification	CM=2 TP= 8 TD=2
VERMEULEN Jacques	Praticien libéral Flumet	Intervenant extérieur		4	Implantologie ptéridoïdienne: chirurgie naviguée	CM=2 TP= 8 TD=2
VERDINO Jean Baptiste	Praticien libéral Hyères	Intervenant extérieur		5	Implantologie zygomatique	CM=4 TP=5 TD=3
MINASSIAN Harmik	Praticien libéral Villefranche sur Saone	Intervenant extérieur		5	Implantologie zygomatique : prothèse	CM=3 TP=5 TD=3
Le BEVER Pierre	Praticien libéral Saint Malo	Intervenant extérieur		6	Implantologie basale: prothèse	CM=3 TP=0 TD=0
SCORTECCI Gérard	Université de Nice	Intervenant extérieur		7	Implantologie basale	CM=6 TP=0 TD=6
Tous enseignants				2 à 6	Encadrement clinique	32 heures

Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 101

Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 188

## VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il comprend au moins 4 enseignants intervenants dans le DU, dont au moins 2 membres du conseil de perfectionnement du DU.

## VII – Modalités d'admission

**Prérequis pour inscription** : chirurgien-dentiste, chirurgien maxillo-facial ou stomatologiste inscrits au conseil de l'ordre, pouvant exercer en France, possédant les techniques chirurgicales de base et posant des implants depuis plusieurs années (50 implants minimum/an).

Le dossier d'inscription comprend :

- une déclaration sur l'honneur de la pose d'au moins 50 implants par an et de la maîtrise des techniques chirurgicales de base
- une lettre de motivation
- un curriculum Vitae
- les justificatifs des diplômes et formations en implantologie , en chirurgie et autres formations.

### VIII – Mobilité à l'international

aucune

### IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante : 21/05/2025

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 27/05/2025

Validation accordée pour une durée de 4 ans, jusqu'à fin 2028-2029

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU



## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION PLENIER

Séance du 21 mai 2025

**Étaient présents :** Mme Marion BESSADET, M Nicolas DECERLE, M Laurent DEVOIZE, M Thomas DOUILLARD, M Marwan EL HELOU, M Martin GELLOT, Mme Aurone ISSALY, Mme Mathilde GABROT, M Emmanuel NICOLAS, Mme Béatrice NIERAT, Mme Valérie ROGER, M Cyril TRAVERS

**Ont donné procuration :** Mme Nathalie MICHEL à M Emmanuel NICOLAS, Mme Christelle GREMEAU-RICHARD à M Marwan EL HELOU, Mme Lénaïc MONCONDUIT à Mme Valérie ROGER, Mme Sonia VALLAT à Mme Béatrice NIERAT

**Invité :** M Christophe DESCHAUMES

**Secrétaire de séance :** M Lionel MASTRAS

Le quorum est atteint, après lecture des procurations, la séance est ouverte à 12h38.

[.....

**II - Maquettes du DU d'implantologie basale (DUIB) et du DU d'implantologie orale (DUIO)**

M le Doyen laisse la parole à M Christophe DESCHAUMES, porteur des deux DU.

M DESCHAUMES rappelle l'historique du DUIO ainsi que les différentes évolutions depuis sa création. Il présente les nouveaux changements de cette nouvelle version afin de répondre au mieux aux attentes des praticiens et à l'évolution du métier. Après échange avec l'équipe pédagogique du DUIO, il souhaite ouvrir l'inscription à deux stagiaires supplémentaires pour une capacité d'accueil de 8 étudiants par année.

Mme ROGER demande sur quels critères seront sélectionnés les futurs stagiaires ?

M DESCHAUMES précise qu'une pré-sélection s'effectuera sur dossier et sera suivi d'un entretien avec les praticiens.

Concernant la DUIB, M DESCHAUMES présente sa spécificité, seul diplôme clinique d'implantologie Basale dispensé en France et dressé un bilan de la première diplomation des étudiants. Suite à ce bilan, un ajustement des enseignements est nécessaire et il détaille les modifications effectuées pour la prochaine session.

M GELLOT demande si les internes en chirurgie orale peuvent suivre les enseignements cliniques du DUIB et poser ce type d'implant.

M DESCHAUMES répond par la négative. Les internes n'ont pas assez d'expérience en pose d'implant. A contrario il les invite à participer au bloc pour les immerger à ce type de pose et les difficultés rencontrées.

Le conseil à l'unanimité (16 voix Pour) le DU d'implantologie orale et le DU implantologie basale avec la modification d'une capacité d'accueil portée à 8 stagiaires pour le DUIO.

### III - Tarification du DUIO et du DUIB

M le Doyen présente la tarification du :

- Diplôme d'implantologie orale
- Diplôme d'implantologie basale.

Le conseil à l'unanimité (16 voix Pour) valide la tarification du DUIO et du DUIB

[.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13h40.

Le secrétaire de séance

Lionel MASTRAS

Le Doyen  
Emmanuel NICOLAS